# NATIONS UNIES CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL



Distr.
GÉNÉRALE



E/ESCAP/CPR(4)/9 17 septembre 2007

FRANÇAIS\*
ORIGINAL: ANGLAIS

### COMMISSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

Comité de la réduction de la pauvreté

Quatrième session 12-14 décembre 2007 Bangkok

PLANIFICATION ET ÉVALUATION DU PROGRAMME: EXÉCUTION DU PROGRAMME POUR L'EXERCICE BIENNAL 2006-2007 CONCERNANT LE SOUS-PROGRAMME 1 (PAUVRETÉ ET DÉVELOPPEMENT), LE SOUS-PROGRAMME 2 (STATISTIQUES) ET LE SOUS-PROGRAMME 3 (DÉVELOPPEMENT DES PAYS ET TERRITOIRES INSULAIRES DU PACIFIQUE)

(Point 8 b) de l'ordre du jour provisoire)

## EXÉCUTION DU PROGRAMME POUR L'EXERCICE BIENNAL 2006-2007 CONCERNANT LE SOUS-PROGRAMME 1 (PAUVRETÉ ET DÉVELOPPEMENT)

Note du secrétariat

#### **RÉSUMÉ**

Le présent document décrit les progrès réalisés dans la mise en œuvre du programme de travail pour l'exercice biennal 2006-2007, sous-programme 1 (Pauvreté et développement).

Le Comité est invité à examiner l'état de l'exécution du programme et à donner au secrétariat des indications quant à l'orientation future du sous-programme.

DMR A2007-000292 TR 041207 TP 041207 DP 041207 DI 061207

<sup>\*</sup> Le rectificatif publié dans d'autres langues sous la cote E/ESCAP/CPR(4)/9/Corr.1 est sans objet en français.

#### Introduction

- 1. L'introduction par le Siège de l'ONU en 2003 du nouveau mode de présentation des rapports a été suivie de l'adoption de nouvelles méthodes pour le suivi du programme de travail biennal. Des rapports périodiques et normalisés sont maintenant requis tous les six mois, et ils doivent inclure des produits mesurables indiquant l'état d'exécution du programme, à savoir:
- a) Établissement de données de référence pour les indicateurs de succès au début de la période biennale;
- b) Collecte régulière de données relatives aux indicateurs de succès, afin de mesurer les progrès accomplis par rapport aux données de référence (y compris les informations obtenues en retour et les indications provenant des utilisateurs finals des produits et services du secrétariat et permettant de confirmer les résultats obtenus pendant la période biennale);
  - c) Suivi permanent des progrès accomplis dans l'exécution du programme de travail;
- d) Recensement des enseignements tirés et des améliorations nécessaires, en vue de la planification du programme futur;
- e) Présentation des résultats les plus marquants de chaque programme, sous la forme d'un «compte rendu de réalisation», afin de mettre en évidence les principales réalisations obtenues dans la mise en œuvre du programme au cours de la période biennale.
- 2. À cet égard, un compte rendu de réalisation doit être soumis pour chaque sous-programme, en utilisant les données relatives aux réalisations escomptées, y compris des données statistiques ainsi que d'autres informations pertinentes mesurées au regard des indicateurs de succès.
- 3. Le Comité est invité à examiner les progrès accomplis à ce jour dans l'exécution du programme de travail concernant le sous-programme 1, Pauvreté et développement (lesquels sont présentés dans le compte rendu de réalisation à 18 mois présenté au Siège de l'ONU), et à donner au secrétariat des indications sur la façon de faire évoluer le sous-programme.

## I. PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'EXÉCUTION DU PROGRAMME DE TRAVAIL POUR L'EXERCICE BIENNAL 2006-2007 CONCERNANT LE SOUS-PROGRAMME 1 (PAUVRETÉ ET DÉVELOPPEMENT)

4. Le tableau suivant est tiré du programme de travail et priorités pour l'exercice biennal 2006-2007<sup>1</sup>, lequel a été adopté par l'Assemblée générale par sa résolution 59/275 en date du 23 décembre 2004:

Objectif de l'Organisation: Atteindre les buts et objectifs convenus internationalement concernant la réduction de la pauvreté et le développement social et économique.

Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-neuvième session, supplément nº 6 (A/59/6/Rev.1).

Réalisations escomptées (secrétariat)	Indicateurs de succès
a) Capacités accrues des décideurs et des planificateurs nationaux à concevoir et mettre en œuvre des politiques de réduction de la pauvreté	a) Nombre accru de mesures prises par les responsables des politiques et les planificateurs pour faire en sorte que les politiques de réduction
qui soient efficaces, durables et soucieuses de l'égalité des sexes.	de la pauvreté soient plus efficaces, durables et soucieuses de l'égalité des sexes.
b) Renforcement de la capacité des gouvernements, de la société civile et du secteur privé en Asie et dans le Pacifique, en particulier dans les pays les moins avancés, à élaborer et exécuter des programmes de lutte contre la pauvreté qui soient efficaces, durables, soucieux de l'égalité des sexes et privilégient les groupes économiquement vulnérables.	b) Nombre accru de mesures prises au niveau national pour formuler et mettre en œuvre des programmes de lutte contre la pauvreté qui soient efficaces, durables et soucieux de l'égalité des sexes.
c) Participation accrue des organisations de la société civile aux travaux de la CESAP.	c) Nombre accru d'organisations de la société civile participant aux activités de la CESAP.

5. On trouvera ci-après le rapport qui porte sur une période de 18 mois et s'inspire du compte rendu de réalisation correspondant au sous-programme considéré.

### II. PROGRAMME DE TRAVAIL 2006-2007

## A. Réalisation escomptée a)

(compte rendu de réalisation pour 2006-2007 présentant les progrès accomplis récemment au regard des résultats souhaités)

Réalisation escomptée (secrétariat)	a) Capacités accrues des décideurs et des planificateurs nationaux à concevoir et mettre en œuvre des politiques de réduction de la pauvreté qui soient efficaces, durables et soucieuses de l'égalité des sexes.
Indicateur de succès	a) Nombre accru de mesures prises par les responsables des politiques et les planificateurs pour faire en sorte que les politiques de réduction de la pauvreté soient plus efficaces, durables et soucieuses de l'égalité des sexes.
1. Contexte général	Le principal objectif du sous-programme est d'aider les membres de la CESAP à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier dans le domaine de la réduction de la pauvreté, par des analyses

approfondies et opportunes de leurs politiques et programmes. Les politiques et programmes pertinents en matière de réduction de la pauvreté sont variables dans la région de la CESAP, qui compte 62 membres et membres associés aux conditions géographiques, démographiques et socioéconomiques très différentes. Parmi ceux-ci, on trouve 14 PMA, 17 petits États insulaires en développement, 13 pays à économie en transition et 3 pays développés. Presque tous les membres ont continué à accorder la priorité aux programmes et politiques de réduction de la pauvreté, en prêtant l'attention voulue aux dimensions sexospécifiques de la pauvreté, aux niveaux national et local. Cependant, nombre d'entre eux doivent encore renforcer leurs capacités à repérer et analyser les possibilités et les problèmes en matière d'élimination de la pauvreté, et à concevoir et exécuter des politiques et des programmes pertinents pour réduire la pauvreté conformément aux objectifs du Millénaire pour le développement. Par ce sous-programme, le secrétariat a répondu aux besoins des membres et membres associés de renforcer leurs capacités nationales et locales, en prêtant une attention accrue à la réduction de la pauvreté dans les politiques nationales de croissance et de développement économiques et dans les politiques, plans et projets locaux mis en œuvre et testés dans la région.

#### 2. Utilisateurs finals

Le sous-programme s'adresse aux hauts responsables gouvernementaux et aux décideurs des membres et membres associés de la CESAP, qui participent directement à la réduction de la pauvreté, ainsi qu'à la formulation et à la mise en œuvre de politiques macroéconomiques. L'accent a été placé sur l'assistance aux institutions de recherche et aux universités, qui jouent un rôle important pour promouvoir et mettre en œuvre les politiques et programmes relatifs à la réduction de la pauvreté et au développement.

#### 3. Intermédiaires

La Commission a adopté la résolution 62/1 en date du 12 avril 2006 sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans la région de la CESAP. La soixante-deuxième session a été une tribune importante qui a permis aux États membres d'entendre les vues du secrétariat sur la formulation de stratégies nationales de développement visant à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, et de prendre des mesures concrètes en ce sens. Dans sa résolution 63/4 du 23 mai 2007, sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en Asie et

dans le Pacifique, la Commission prenait note avec satisfaction de la feuille de route régionale relative à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans la région de la CESAP (E/ESCAP/63/2) et invitait tous les membres et, selon qu'il convenait, les membres associés de la région, à prendre cette feuille de route en considération dans la mise au point et/ou la mise en œuvre de leurs propres stratégies nationales de développement axées sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. La Commission prenait également note avec satisfaction du partenariat régional tripartite sur les objectifs du Millénaire pour le développement, qui constitu[ait] un dispositif régional global de soutien à la réalisation des Objectifs, ainsi que des diverses activités entreprises au titre de cette initiative tripartite, comme par exemple les réunions sous-régionales consacrées aux objectifs du Millénaire pour le développement, et la série de rapports publiés par ces organisations, où [étaient] évalués les progrès accomplis dans la réalisation des Objectifs en Asie et dans le Pacifique. Des réunions d'experts et des séminaires sous-régionaux et nationaux ont été organisés pour débattre de sujets spécifiques à la réduction de la pauvreté et pour renforcer les capacités des participants à concevoir et mettre en œuvre des politiques de réduction de la pauvreté qui soient efficaces, durables et soucieuses de l'égalité des sexes.

#### 4. Nature du défi

La région de l'Asie et du Pacifique faisait toujours face à des besoins impérieux et urgents. Dans de nombreux pays, la croissance ne générait pas suffisamment d'emplois rémunérateurs, et pas même assez d'emplois pour les nouveaux venus sur le marché du travail. Les inégalités dans les pays semblaient se creuser. L'environnement continuait de se détériorer, la déforestation, l'appauvrissement de la biodiversité, la dégradation des sols et la pollution de l'air et de l'eau ne cessaient de s'intensifier. Incapables de participer pleinement au dynamisme de la région, les PMA et les pays insulaires du Pacifique à travers la région demeuraient marginalisés.

#### 5. Réunions et activités

En 2006 et 2007, l'impact socioéconomique de ces défis a fait l'objet d'une analyse dans l'*Economic and Social Survey of Asia and the Pacific*, la publication phare de la CESAP paraissant annuellement. D'autres publications périodiques prescrites, comme *Key Economic Developments and Prospects in the Asia-Pacific Region 2007* et le *Asia-Pacific Development Journal*, mettaient l'accent sur la pauvreté et contenaient des

recommandations sur la croissance en faveur des pauvres et l'éradication de la pauvreté. Le *Survey 2006* a servi de document de base pour les débats de fond de la soixante-deuxième session de la Commission. Le *Survey 2007* portait sur la discrimination à l'égard des femmes et évaluait les pertes socioéconomiques entraînées par la restriction des choix et des possibilités offertes aux femmes à tous les niveaux de la société. La publication proposait des mesures à prendre dans quatre grands domaines: l'économie, l'enseignement, la santé et l'autonomisation.

Au cours de la période considérée, des mesures ont été prises afin de renforcer les capacités de planification, de suivi et d'évaluation participatifs des gouvernements locaux et régionaux des pays d'Asie centrale pour les programmes de création de revenus et d'emplois.

#### 6. Résultats

Les activités analytiques et opérationnelles entreprises au cours de la période considérée dans le cadre du sous-programme ont rendu les membres de la CESAP mieux à même de concevoir et mettre en œuvre des politiques de réduction de la pauvreté. Ces activités ont également augmenté le nombre de mesures prises par les responsables des politiques et les planificateurs pour faire en sorte que les politiques de réduction de la pauvreté soient plus efficaces, durables et soucieuses de l'égalité des sexes. Les analyses et recommandations de fond émanant des principales publications ont été citées dans de nombreux journaux et magazines de la région.

Dans le cadre du partenariat régional entre la CESAP, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et la Banque asiatique de développement (BAsD), le premier Forum de l'Asie du Sud sur les OMD s'est tenu à Katmandou les 11 et 12 octobre 2006. La réunion y a adopté un plan d'action pour l'Asie du Sud relatif à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et a établi un réseau de l'Asie du Sud pour réaliser les Objectifs. La CESAP, le PNUD et la BAsD ont également publié le rapport annuel sur l'état de la réalisation des Objectifs, qui montrait que de nombreux pays de la région éprouvaient des difficultés à atteindre les cibles des Objectifs. Le deuxième Forum régional sur les OMD pour l'Asie de l'Est et du Sud-Est s'est tenu à Hanoi les 1<sup>er</sup> et 2 mars 2007. Le Forum régional de haut niveau sur les OMD pour l'Asie du Nord et l'Asie centrale s'est tenu à Bichkek les 19 et 20 juillet 2007.

	Les gouvernements des pays participant au projet intitulé «Renforcer les
	capacités de planification, de suivi et d'évaluation participatifs des
	gouvernements locaux et régionaux des pays d'Asie centrale pour les
	programmes de création de revenus et d'emplois» qui a été exécuté au cours
	de la période considérée, ont obtenu une assistance technique de la part de la
	CESAP, et en ont réitéré l'utilité.
7. Enseignements	Afin d'atteindre la réalisation escomptée et d'assurer la mise en œuvre de
	politiques de réduction de la pauvreté qui soient efficaces, durables et
	soucieuses de l'égalité des sexes, il est nécessaire d'améliorer la qualité des
	recherches pour le Economic and Social Survey of Asia and the Pacific et les
	méthodes de diffusion de ses principales conclusions.

## B. Réalisation escomptée b)

(compte rendu de réalisation pour 2006-2007 présentant les progrès accomplis récemment au regard des résultats souhaités)

Réalisation escomptée (secrétariat)	b) Renforcement des capacités des gouvernements, de la société civile et du secteur privé en Asie et dans le Pacifique, en particulier dans les pays les moins avancés, à élaborer et exécuter des programmes de lutte contre la pauvreté qui soient efficaces, durables, soucieux de l'égalité des sexes et privilégient les groupes économiquement vulnérables.
Indicateur de succès	b) Nombre accru de mesures prises au niveau national pour formuler et mettre en œuvre des programmes de lutte contre la pauvreté qui soient efficaces, durables et soucieux de l'égalité des sexes.
1. Contexte général	La région de la CESAP est vaste. Elle s'étend de la Turquie au Pacifique et de la Fédération de Russie à la Nouvelle-Zélande, et compte 3,8 milliards d'habitants. Elle se caractérise par des cultures, des systèmes politiques et des niveaux de développement économique très différents. Sa croissance économique est la plus rapide du monde, mais elle abrite en même temps quelque 700 millions de pauvres. La majorité d'entre eux vit dans des zones rurales, mais le nombre de pauvres des villes augmente. Confrontés au problème de la pauvreté dans un contexte de mutations rapides, comme la mondialisation, les gouvernements aux niveaux national, intermédiaire et local, ainsi que les organisations de la société civile et les organisations

	communautaires, élaborent, à travers toute la région, des approches novatrices de la réduction de la pauvreté. Ceci ouvre de vastes perspectives aux organisations qui participent à la réduction de la pauvreté dans la région, s'agissant de mettre en commun les données d'expérience, d'apprendre les unes des autres, et de reproduire les bonnes pratiques tout en évitant les erreurs déjà commises.
2. Utilisateurs finals	Les responsables gouvernementaux et leurs partenaires (organisations de la société civile, organisations communautaires, secteur privé, etc.) aux niveaux national et local.
3. Intermédiaires	Étant donné la taille de la région de l'Asie et du Pacifique, la CESAP mène la plupart de ses activités par le truchement de réseaux régionaux, comme le Réseau régional des autorités locales pour la gestion des établissements humains (CityNet), le Réseau des instituts de formation et de recherche en administration publique locale en Asie et dans le Pacifique, le Centre de développement rural intégré pour l'Asie et le Pacifique, et le Réseau d'information Asie-Pacifique sur l'agriculture et les aliments biologiques du Centre pour la réduction de la pauvreté par le développement des cultures secondaires en Asie et dans le Pacifique (CERPEDECS). En outre, elle collabore soit directement avec les associations nationales des gouvernements locaux, soit via les réseaux régionaux.
4. Nature du défi	a) Recenser des moyens efficaces de réduire la pauvreté dans les zones urbaines et rurales, dans un contexte qui tend vers des économies de marché, des accords de libre-échange, un développement rapide des technologies de l'information et de la communication, et une mobilité accrue de la population; et b) diffuser les enseignements et rendre les organisations de la région qui participent à la réduction de la pauvreté mieux à même d'adapter les bonnes pratiques aux conditions locales, de les reproduire et de les améliorer.
5. Réunions et activités	a) Analyse et documentation de stratégies novatrices de réduction de la pauvreté; b) Projets de recherche orientés vers l'action et de démonstration visant à déterminer comment adapter et améliorer les approches novatrices en tenant compte de la spécificité des conditions locales; et c) renforcement des capacités des gouvernements et de leurs partenaires à formuler des politiques et à procéder à des changements institutionnels plus efficaces:

- Au Bhoutan et en République démocratique populaire lao, on a adapté et diffusé des stratégies provenant du Népal, d'Indonésie et des Philippines qui exploitent les liens entre campagne et ville pour s'attaquer à la pauvreté rurale et urbaine;
- En Inde, on a introduit les partenariats public-privé en tant qu'instruments pour rétablir les moyens de subsistance des zones touchées par le tsunami;
- Au Cambodge et en République démocratique populaire lao, on a exécuté des projets de démonstration permettant de tester l'approche de développement rural adoptée en République de Corée (modèle du Saemaul Undong);
- Au Cambodge, en Mongolie, au Népal et au Timor-Leste, on a organisé des ateliers et des visites d'études et élaboré des projets pilotes, afin d'introduire des bonnes pratiques en matière de logement social dans les zones urbaines.

Le CERPEDECS, en collaboration avec les établissements partenaires de la région, a rendu plus visible l'impact du développement des cultures secondaires sur la réduction de la pauvreté rurale, grâce à:

- des recherches, dans les États membres, sur l'accès des pauvres à l'énergie renouvelable grâce à la biomasse provenant des cultures secondaires, sur les possibilités d'utiliser la valeur ajoutée provenant des cultures secondaires et sur l'identification des facteurs propres à encourager le développement durable d'une agriculture diversifiée;
- la publication de documents de travail présentant les résultats des recherches menées aux niveaux national et régional;
- des réunions aux niveaux régional, international et à l'intérieur des pays, afin de présenter et examiner les résultats des recherches, et d'en débattre.

En outre, le CERPEDECS a étendu ses services d'information en développant sa base de données sur les cultures secondaires, en diffusant ses publications et en étoffant son site Web.

## 6. Résultats Les gouvernements du Bhoutan et de la République démocratique populaire lao ont lancé des projets fondés sur l'approche, soutenue par la CESAP, qui vise à développer des liens entre zones urbaines et rurales pour la réduction de la pauvreté. En République démocratique populaire lao, le gouvernement envisage d'appliquer cette stratégie à son fonds pour la réduction de la pauvreté. En Inde, un projet visant à restaurer les moyens de subsistance à la suite du tsunami, et qui réunira le secteur privé, la société civile, le gouvernement et la communauté, a été lancé dans le district de Nagapattinam. Il analyse le rôle que les partenariats public-privé peuvent jouer dans la réduction de la pauvreté, afin de promouvoir des politiques basées sur l'expérience accumulée en la matière. Des projets visant à reproduire la méthode coréene du Saemaul Undong de développement rural ont été lancé au Cambodge et en République démocratique populaire lao. Suite à une série d'ateliers et de visites d'études, le gouverneur provincial de Battambang (Cambodge) a décidé, en se basant sur les bonnes pratiques mises en avant par la CESAP, d'améliorer les conditions de logement des squatters dans les établissements informels de la ville de Battambang. 7. Enseignements Pour inclure les conclusions des recherches aux politiques nationales et introduire des approches novatrices de la réduction de la pauvreté en vue de formuler des politiques efficaces aux niveaux national et local, il faut disposer d'un «délai d'exécution» assez long, afin de s'assurer que les partenariats, arrangements institutionnels et autres accords appropriés soient mis en place. Par conséquent les résultats n'en sont pas visibles immédiatement.

## B. Réalisation escomptée c)

(compte rendu de réalisation pour 2006-2007 présentant les progrès accomplis récemment au regard des résultats souhaités)

Réalisation escomptée (secrétariat)	c) Participation accrue des organisations de la société civile aux travaux de la CESAP.
Indicateur de succès	c) Nombre accru d'organisations de la société civile participant aux activités de la CESAP.

	<u></u>
1. Contexte général	La région de la CESAP est vaste. Elle s'étend de la Turquie au Pacifique et de la Fédération de Russie à la Nouvelle-Zélande, et compte 3,8 milliards d'habitants. Elle se caractérise par des cultures, des systèmes politiques et des niveaux de développement économique très différents. Sa croissance économique est la plus rapide du monde, mais elle abrite en même temps quelque 700 millions de pauvres. La majorité d'entre eux vit dans des zones rurales, mais le nombre de pauvres des villes augmente. Confrontés au problème de la pauvreté dans un contexte de mutations rapides, comme la mondialisation, les gouvernements aux niveaux national, intermédiaire et local, ainsi que les organisations de la société civile et les organisations communautaires, élaborent, à travers toute la région, des approches novatrices de la réduction de la pauvreté. Ceci ouvre de vastes perspectives aux organisations qui participent à la réduction de la pauvreté dans la région pour mettre en commun les données d'expériences, d'apprendre les unes des autres, et de reproduire les bonnes pratiques tout en évitant les erreurs déjà commises.
2. Utilisateurs finals	Les groupes de la société civile.
3. Intermédiaires	Néant.
4. Nature du défi	Le défi est de trouver les moyens d'intégrer les organisations de la société civile aux activités de la CESAP, afin qu'elles puissent y contribuer le plus efficacement possible.
5. Réunions et activités	Au Cambodge, en Mongolie, au Népal et au Timor-Leste, la CESAP, au moyen d'ateliers, de visites d'études et de projets pilotes, rend les organisations de la société civile mieux à même de collaborer avec les gouvernements nationaux et locaux pour améliorer les conditions de logement des pauvres des villes, et de servir de centres de documentation urbains sur le logement social pour d'autres organisations de la société civile, y compris les organisations communautaires. La CESAP passe par les organisations de la société civile pour mettre en œuvre des projets visant à restaurer les moyens de subsistance dans les zones touchées par le tsunami en Inde, et visant à introduire des bonnes pratiques en matière de gestion des déchets solides à Sri Lanka. En outre, elle utilise une organisation de la société civile comme organisme d'appui à l'élaboration de stratégies relatives à l'eau et aux eaux usées à l'intention des pauvres en Indonésie.

6. Résultats	Des groupes de la société civile participent à plusieurs activités de la CESAP dans le domaine de la réduction de la pauvreté. Celles-ci sont liées à la gestion des déchets solides, au logement et à la restauration des moyens de subsistance après le tsunami. Une fois les activités de renforcement des capacités de la CESAP menées à terme, une organisation de la société civile se chargera de la mise en œuvre du projet pilote lancé par la CESAP à Battambang (Cambodge). Dans le même temps, une organisation de la société civile népalaise est en train de lancer, en partenariat avec le gouvernement, des projets novateurs de logement pour les pauvres des villes.
7. Enseignements	Certaines parties prenantes, en particulier les responsables gouverne- mentaux, étant réticentes à traiter les organisations de la société civile d'égal à égal, de longues négociations sont nécessaires.

- - - - -